

**Règlement particulier du jeu de La Française des Jeux accessible par internet dénommé
« Drakkar en Or »**

NOR : FDJJ2013136X

Article 1
Cadre juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de La Française des jeux accessibles par internet et par téléphone mobile, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu, ainsi que du règlement du jeu accessible par internet dénommé « SUPER JACKPOT » fait le 29 août 2017, dont la dernière modification a eu lieu le 19 janvier 2020, dont les dispositions s'appliquent à l'offre de jeux décrite à l'article 2 du présent règlement.

Les prises de jeu sur internet pour le jeu « DRAKKAR EN OR » seront, en principe, possibles à compter du 3 août 2020. Si la date du 3 août 2020 ne pouvait pas être respectée, pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site Internet www.fdj.fr.

Article 2
Participation aux jeux « DRAKKAR EN OR » et « SUPER JACKPOT »

La participation au jeu « DRAKKAR EN OR » implique la participation au jeu « SUPER JACKPOT », régi par son propre règlement visé à l'article 1^{er} du présent règlement. Les jeux « DRAKKAR EN OR » et « SUPER JACKPOT » sont obligatoirement commercialisés ensemble et constituent une offre commune dont le prix de vente est fixé à 2€ et se décompose comme suit :

- 1,94€ pour le jeu « DRAKKAR EN OR » ;
- 0,06€ pour le jeu « SUPER JACKPOT ».

En jouant à « DRAKKAR EN OR », le joueur dispose de deux participations au jeu « SUPER JACKPOT », le prix unitaire d'une participation étant de 0,03€.

Article 3
Emissions d'unités de jeu et prix du jeu « DRAKKAR EN OR »

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu. Chaque émission est répartie en blocs de 1 500 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 1,94 €.

Article 4
Lots du jeu « DRAKKAR EN OR »

Pour chaque bloc d'unités de jeu, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	20 000 €	20 000 €
2 lots de	2 000 €	4 000 €
100 lots de	100 €	10 000 €
100 lots de	50 €	5 000 €
10 000 lots de	20 €	200 000 €
46 420 lots de	10 €	464 200 €
116 000 lots de	6 €	696 000 €
116 000 lots de	4 €	464 000 €
116 000 lots de	2 €	232 000 €
404 623 lots formant un total de		2 095 200 €

Le montant des lots indiqués dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même unité de jeu.

Article 5
Description du jeu « DRAKKAR EN OR »

5.1. Le joueur valide sa mise en cliquant sur le bouton « JOUEZ 2 € ». La mise est débitée sur les disponibilités de son compte FDJ®. Si, pour une raison quelconque, le joueur ne peut pas voir tout ou partie du déroulement de l'unité de jeu, à quelque moment que ce soit après que sa mise a été débitée, il pourra en vérifier le caractère gagnant ou perdant en consultant la dernière unité de jeu enregistrée dans son historique de jeu.

5.2. L'unité de jeu est représentée à l'écran par une grille composée de quatre lignes et cinq colonnes contenant 20 cases. Le joueur clique sur le bouton « GO », pour révéler 20 symboles. Le joueur dispose de 3 lancers.

Les symboles peuvent être les suivants :

- Un symbole représentant une hache ; une épée ; un bouclier ; un casque ou un symbole personnage (il existe 6 symboles personnages différents) ;
- Un symbole « PIECES D'OR » ;
- Un symbole « CASQUE DORE » ;
- Un symbole « +1 » ou « +2 » ;
- Un symbole représentant une bombe, ci-après symbole « EXPLOSION ».

5.3. À tout moment de sa prise de jeu, le joueur peut cliquer sur le bouton « AUTO », afin que le système procède automatiquement aux lancers restants.

5.4. Lorsque le joueur découvre une combinaison de 3 symboles identiques en contact les uns avec les autres dans la grille de jeu, tel que représentés dans les règles sur l'écran de jeu, il remporte le gain associé.

Pour être considérés comme étant en contact les uns avec les autres, les 3 symboles identiques doivent être reliés les uns aux autres et former une chaîne où chaque symbole identique est en contact (cases mitoyennes verticalement, horizontalement ou en diagonale) avec au moins un autre symbole identique.

Les 3 symboles identiques formant la combinaison gagnante disparaissent alors de la grille. Les symboles présents au-dessus des 3 symboles identiques viennent remplacer ces symboles et de nouveaux symboles apparaissent en haut de la grille.

5.5. Lorsque le joueur découvre dans la grille de jeu un symbole « PIECES D'OR », tel que représenté dans les règles sur l'écran de jeu, auquel est associée une somme en euros, il remporte cette somme.

5.6. Lorsque le joueur découvre un symbole « CASQUE DORE », tel que représenté dans les règles sur l'écran de jeu, celui-ci vient alimenter la bannière à gauche de la grille. Si le joueur découvre, au cours de la partie 3 symboles « CASQUE DORE », il remporte la somme de 20 000€.

5.7. Lorsque le joueur découvre un symbole « +1 » ou « +2 », tel que représenté dans les règles sur l'écran de jeu, il obtient un ou deux lancers supplémentaires.

5.8. Lorsque le joueur découvre un symbole « EXPLOSION », tel que représenté dans les règles sur l'écran de jeu, les symboles de la ligne horizontale dans laquelle il se trouve disparaissent (soit 5 symboles). Ces derniers sont remplacés par de nouveaux symboles.

5.9. A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique et indivisible.

5.10. L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait le 15 juin 2020.

Par délégation de La Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI